



La Fête de l'école ? We need YOU !

Chers parents,

Comme vous le savez, la fête de l'école Saint-André aura lieu **le dimanche 18 mai**. Outre un spectacle haut en couleur proposé par nos enfants, toute une série d'activités indispensables au bon déroulement de cette journée de fête devront être assurées : repas, boissons, pâtisseries, permanences aux stands (château gonflable, pêche aux canards, distribution des lots), vaisselle, ramassage des verres, sans oublier le barbecue.

Tout cela demande beaucoup de bras, c'est pourquoi nous faisons appel à vous !

Dès le 5 mai, vous serez sollicités par les parents de l'APSAT, l'association des parents, afin de vous inscrire aux différents postes demandant des renforts, cela avant et après les cours. Merci de leur réserver bon accueil.

Les années précédentes, nous avons remarqué qu'il était difficile de respecter des horaires. En effet, le moindre retard risque de chambouler toute l'organisation.

Cette année, **vous serez donc sollicités** non plus pour une tranche horaire précise (par ex. de 14 à 15h), mais bien **pour une période d'environ 60 minutes, correspondant au passage de classes déterminées.**

n° de la période :	Début à :
1	11h-12h
2	12h-13h
3	13h-14h
4	14h-15h
5	Spectacle « section MATERNELLE »
6	Spectacle 5/6 primaire et entracte
7	Spectacle « section PRIMAIRE » (1->4P)
8	Spectacle 5/6 primaire et jusque 19h
9	19h-20h

AVANTAGE : CE SYSTÈME VOUS DONNE LA GARANTIE D'ÊTRE DISPONIBLE POUR ASSISTER À LA REPRÉSENTATION DE VOTRE OU VOS ENFANTS.

Si l'un d'eux est en maternelle, ne vous inscrivez PAS pour la période 5, mais bien pour une autre.

Nous vous remercions déjà pour votre implication dans la réussite de la fête de l'école de votre enfant.